

## RAPPORT MORAL 2013

---

L'année 2013 a été fructueuse mais tous les fruits n'ont pas la même saveur.

La fusion-absorption des associations APTH et ACI 77 et l'intégration du SAMETH 94, a permis la création de l'établissement PEM (Prévention-Emploi-Maintien) avec une nouvelle direction sise à Melun, mais dont l'activité sur plusieurs sites et des résultats très inquiétants, malgré la qualité des équipes, demandent une réflexion approfondie.

La baisse des subventions AGEFIPH est générale et récurrente mais elle frappe plus particulièrement le Relais-Formation dont les déficits répétés mettent en péril l'établissement.

Si l'on peut se féliciter des appels d'offre ALTHER pour 4 départements et des résultats en équilibre voire excédentaires des autres établissements d'Handicap et Emploi, la situation financière des IME reste déficitaire et toujours sous la menace d'un arrêt des reprises de résultats.

Bien que j'évoque ce chapitre des résultats financiers, ils ne reflètent pas la qualité du travail fourni par les personnels des établissements de l'ARERAM.

Les objectifs sociaux et médico-sociaux sont tenus. Malgré la fatigue et parfois le découragement, chacun continue de croire au sens de sa mission. Que tous en soient ici remerciés.

Mais on ne peut que se poser la question : la cause du Handicap reste t-elle une priorité nationale, c'est à dire une mission publique dévolue au secteur associatif ?

"2014, Grande Cause Nationale dédiée aux associations" a dit le Premier Ministre, on verra. En attendant, les restrictions budgétaires mettent en difficulté nombre d'associations dont la nôtre. Les sous-dotations mettent en péril des actions qui font la preuve de leur opportunité et découragent leurs promoteurs. Elles freinent l'innovation.

Un exemple: L'ARS d'Auvergne sollicite l'ARERAM pour qu'elle intègre dans son établissement de Pompignat, des enfants relevant de Troubles Envahissants du Développement, suite au plan Autisme de 2012.

.../...

L'association, l'équipe sont prêts à travailler sur les plans immobiliers, la mise aux normes de l'ANESM, le projet d'établissement et le partenariat. Mais où sont les engagements financiers de l'ARS ? Qui risque d'engager une lourde opération sans retour assuré ? Quel budget pour les études préalables, la formation des personnels, etc ?

Que faire pour perpétuer les actions d'accompagnement et de formation des jeunes adultes au bord de l'emploi ?

Il faut que l'Association réfléchisse à toutes ces questions. Quelle stratégie pour demain pour pérenniser nos actions ou en soutenir d'autres ?

Il est de notre responsabilité d'administrateurs d'être conscients des efforts demandés à nos personnels.

Nous avons commencé, lors d'un séminaire, à interroger tous ces éléments. Il nous faut, à partir de notre Projet Associatif, se concentrer sur le possible. Nous devons donc nous renforcer mais aussi continuer à travailler. Les questions des moyens financiers, immobiliers et pédagogiques, la nature des populations reçues ou soutenues, les objectifs à court et moyens termes, les territoires, les alliances et partenaires, notre représentation dans les instances du secteur ... sont des thèmes importants qui demandent un approfondissement.

C'est un vaste programme qui nous engage sur un futur devenu difficile mais qui précisera les axes à mettre en œuvre. C'est presque "un cahier des charges" de l'association, pour que l'investissement de tous, administrateurs, gestionnaires, personnels se sentent collectivement soutenus dans leur action quotidienne.

Paris, le 19/05/2014

Didier GOURNAY  
Président

